

6-5 GOLF D'ENTREPRISE

COUPE DE LA COMMISSION DU GOLF D'ENTREPRISE

Épreuve se déroulant à la suite du Championnat de Ligue.

Règlement général et particulier identique à celui du Championnat sauf :

CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Pour les joueurs ou joueuses :

Ils doivent au 1er jour de l'épreuve :

- être membres de l'Association Sportive d'Entreprise qu'ils ou elles représentent et être ayant droits du Comité d'établissement ou d'entreprise dont dépend l'AS ;

Devra être fournie sous peine de non-participation :

Une attestation justifiant leur qualité de membre de l'Association Sportive d'Entreprise

Index limité à 53,5

FORME DE JEU

Stableford sur 18 trous, les joueurs et joueuses joueront dans l'ordre des handicaps (le plus bas en premier).
Classement brut et net